

Image not found or type unknown



demande de capacité a mariage

Par **vannessa**, le **07/03/2012** à **14:39**

bonjours tout le monde

je suis d'origine française je veut me marier avec un marocain au Maroc on n'est aller au consulat français su Maroc j'ai reçu une lettre du consulat qui ma dit qu'il on envoyer le dossier au procureur de la république de Nante et j'ai été convoquer a la police un entretien qui c'est mal passer elle a envoyer les questions réponses au procureur de Nantes maintenant j'attends de savoir si c'est accepter ou refuser si c'est refuser qu'est ce que je peut faire?es-ce possible de se marier par un notaire sans passer par le CCAM car on s'aime et on veut faire notre vie ensemble j'ai vraiment besoins de conseille
merci pour vos réponses que j'attends avec impatience :)